



pour tout savoir
sur la carte OÙRA!

■ Gare routière de Voiron
4, avenue des Frères Tardy
38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 03 47
Mail : transport@paysvoironnais.com

■ www.paysvoironnais.com
rubrique se déplacer

Allez OÙ vous voulez en Rhône-Alpes



Allez OÙ vous voulez
en Rhône-Alpes



www.paysvoironnais.com



1 seule carte pour TOUS vos déplacements !

Ça y est ! La carte OÙRA! arrive sur le Pays Voironnais.

Mise en place par la Communauté d'agglomération, elle permet, avec un support unique, de voyager sur l'ensemble du réseau de transports du Pays Voironnais (lignes urbaines, interurbaines, scolaires, transport à la demande), mais aussi sur les réseaux voisins partenaires (Transisère, TER, SEMITAG...).



C'est quoi ?

La carte OÙRA! est une carte à puce sur laquelle vous pouvez charger le(s) titre(s) de transport que vous souhaitez.

Ceux du Pays Voironnais (carte 10 trajets, abonnements mensuels, annuels, billet groupe, abonnement scolaire gratuit) ou ceux d'un autre réseau de transport rhônalpin partenaire, jusqu'à 8 titres au total.

La carte OÙRA! n'est pas une carte supplémentaire; elle remplace tous vos différents titres de transport papier.

À NOTER!

Seul le ticket unité des transports du Pays Voironnais, vendu à bord des véhicules, reste sous sa forme papier.

La carte OÙRA! du Pays Voironnais est à conserver! Sa durée de vie est d'environ 5 ans. À l'expiration de sa validité, elle peut être renouvelée en Gare routière de Voiron ou par correspondance.

Pour qui ?

La carte OÙRA! s'adresse à tous les usagers du réseau de transports du Pays Voironnais.

Elle existe en deux versions :

- une version personnalisée,
- une version anonyme.

La carte personnalisée

Elle est propre à un usager en particulier. Elle est obligatoire pour ceux qui bénéficient d'un tarif réduit ou d'un abonnement annuel, et vivement recommandée pour les personnes utilisant régulièrement les transports collectifs. Elle comporte donc l'identité du titulaire avec son nom et sa photo et ne peut pas être prêtée à une autre personne.

La carte anonyme

Elle s'adresse principalement aux utilisateurs occasionnels et voyageant avec des tarifs grand public. Elle ne comporte donc aucune information personnelle, peut être prêtée à une autre personne ou servir à voyager à plusieurs.

Attention ! Elle ne permet pas l'obtention de tarifs réduits.



SPÉCIAL scolaires

■ **LES ÉCOLIERS, COLLÉGIENS, LYCÉENS QUI ONT UNE CARTE JEUNE SCOLAIRE GRATUITE 2010-2011 DU PAYS VOIRONNAIS SE VERRONT REMETTRE LEUR CARTE OÙRA! DIRECTEMENT PAR LEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.**

■ **LES ÉLÈVES QUI FONT UNE DEMANDE TARDIVE DE TRANSPORT SCOLAIRE DOIVENT S'ADRESSER AUPRÈS DE LEUR ÉTABLISSEMENT POUR RETIRER LE DOSSIER DE DEMANDE DE TRANSPORT. APRÈS TRAITEMENT, LEUR CARTE LEUR SERA ÉGALEMENT REMISE PAR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.**

Le +

En plus de leur titre scolaire gratuit (pour réaliser un aller-retour par jour scolaire de leur établissement à leur domicile sur une ligne précise), les élèves peuvent charger d'autres titres sur leur carte OÙRA! pour voyager en toute liberté!



Comment obtenir sa carte OÙRA! ?

Pour une carte personnalisée

Il faut se rendre à la Gare routière de Voiron avec :

- **le formulaire de demande de carte personnalisée dûment rempli,**
Vous pouvez le télécharger sur le site internet du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, ou le récupérer directement à la Gare routière de Voiron.
- **une photo d'identité,**
- **une copie d'une pièce d'identité avec photo,**
- **si besoin, une copie de vos justificatifs permettant de bénéficier de tarifs réduits.**

Le +
Vous pouvez effectuer cette démarche par correspondance!

Pour une carte anonyme

Il suffit de vous rendre directement à la Gare routière de Voiron pour la faire établir.

Où acheter son titre ?

SI VOUS N'AVEZ PAS DE CARTE, vous pouvez acheter et faire charger le(s) titre(s) souhaité(s) sur votre carte (personnalisée ou anonyme) dès qu'elle est établie. Vos titres papier en cours (abonnements ou cartes 10 trajets non utilisées) seront chargés sur votre nouvelle carte OÙRA! directement en Gare routière de Voiron.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ UNE CARTE, vous pouvez renouveler votre abonnement ou acheter un autre titre en :

- vous connectant sur www.paysvoironnais.com,
- vous rendant en Gare routière de Voiron ou auprès des points de vente du Pays Voironnais (liste des points de vente sur www.paysvoironnais.com),
- rechargeant automatiquement votre carte à la borne prévue à cet effet et installée à proximité de la Gare routière de Voiron.

* Titres de transport : aux tarifs en vigueur.

Comment utiliser sa carte OÙRA! ?

Facile, pratique : en un geste, c'est validé !

Vous devez juste présenter votre carte chargée d'un titre de transport devant le valideur pour voyager en toute tranquillité !



La **VALIDATION EST OBLIGATOIRE À CHAQUE MONTÉE** à bord d'un véhicule, y compris en correspondance.

Si le voyant rouge apparaît, votre titre est à expiration ou n'est pas valide. Vous devez alors acheter un ticket unité auprès du conducteur pour voyager puis recharger votre carte selon les modalités prévues. Si le problème persiste, rendez-vous en Gare routière de Voiron.

En cas de contrôle par un agent assermenté, il vous suffit de présenter votre carte que vous aurez pris soin de valider.

Que faire en cas de perte ou de vol ?

Carte personnalisée

En cas de perte ou de vol, la carte personnalisée peut être remplacée, grâce aux informations qu'elle contient, par la Gare routière de Voiron. Les titres non consommés seront recredités. La carte sera bloquée dès que sa perte sera signalée.

- **Rendez-vous en Gare routière de Voiron muni de vos pièces d'identité.**

Carte anonyme

La carte anonyme perdue ou volée n'est ni remboursable, ni remplaçable. Vous devez racheter une carte et de nouveaux titres de transport.

Combien ça coûte ?

- **Obtention d'une carte OÙRA! :** 5 €
- **Renouvellement de la carte**
(à l'issue de la période de validité) : 3 €
- **Remplacement en cas de perte, de vol ou dégradation volontaire :** 8 €
- **Remplacement en cas de dysfonctionnement :** gratuit.

!
Pour fêter l'arrivée de la carte OÙRA! sur le réseau de transports du Pays Voironnais LES CARTES SONT DÉLIVRÉES gratuitement POUR TOUT ACHAT D'UN TITRE DE TRANSPORT JUSQU'AU 31 AOÛT 2011!

